

Compte rendu du bureau du CNML du 12 juillet 2021

Étaient présents (en visio-conférence) :

Sophie Panonacle et Claire Hugues
Philippe Vallette, Pierre Maupoint de Vandeuil, Emmanuel de Oliveira, et Frédéric Moncany de Saint-Aignan.

Ainsi que Anne-Sophie Leclere (ANEL), Carla Frier (assistante de T. Rohfritsch), Mme Herault (DEB) et les représentants du ministère de la mer.

Introduction

La présidente rappelle que le dernier bureau du 1^{er} juillet (très peu de participants) avait souhaité pouvoir bénéficier d'une semaine supplémentaire pour compléter le cas échéant par des nouvelles contributions, le projet d'avis du CNML sur les DSF, qui lui a été présenté. Le présent bureau, reconvoqué sur le même sujet (ne nécessitant donc pas de quorum en vertu de l'article 2 du règlement intérieur) peut donc approuver définitivement l'avis du CNML.

Discussion autour de l'avis du CNML sur les DSF

D'une manière générale, il est rappelé la difficulté d'organiser des consultations sur les DSF en même temps que se déroulaient des élections locales. Il va donc falloir prévoir une phase d'appropriation de ces documents par les nouveaux exécutifs locaux.

Il serait souhaitable, pour le débat en assemblée plénière du CNML, qui sera organisé à la rentrée, que les membres puissent avoir eu préalablement connaissance d'une part d'une synthèse des avis de l'Autorité environnementale, et d'autre part des avis des quatre CMF.

Sur les dispositions spécifiques contenues dans l'avis proposé : celles apparaissant en rouge sont les propositions complémentaires qu'il est suggéré de retenir dans l'avis.

Les dispositions en bleu sont les propositions qu'il convient de discuter de manière plus approfondies dans l'enceinte du bureau.

Voir propositions retenues, complétées et/ou modifiées dans l'avis définitif –ci-joint- approuvé par le bureau.

Point d'étape sur l'avancement des travaux du groupe Cétacés

Les travaux du groupe avancent ; 3 réunions se sont déjà déroulées et beaucoup d'interviews ont eu lieu.

Il faut maintenant structurer le document, et la prochaine réunion est prévue le 1^{er} septembre. Les propositions définitives pourraient être rédigées pour la fin du mois de septembre.

La Présidente rappelle avec insistance que la ministre n'attend pas un rapport, mais des propositions concrètes, courtes et précises.

Le CNML est attendu sur ces résultats.

La réunion plénière du conseil prévue à la fin du mois d'août/début septembre

Le bureau propose, compte tenu de l'étroitesse des délais

- Qu'un bureau, élargi à tous les membres du CNML qui souhaitent y assister, puisse se tenir début septembre (avant les Assises et avant le CIMER), pour que les rapporteurs des 4 groupes de travail puissent présenter leurs propositions à la ministre ; il a été même suggéré que ce bureau se tienne à Marseille pendant le Congrès UICN ?
- Qu'une assemblée plénière (réglementairement reconstituée avec les nouveaux élus) soit réunie fin septembre-début octobre, où seraient mis à l'ordre du jour les deux autres sujets moins urgents, mais néanmoins importants : le débat sur l'avis du CNML sur les DSF, la présentation des travaux de la SNB 3